

REÇU 17 SEP. 2018

Le Président

Communauté de communes de Brocéliande
Monsieur Bernard ETHORE
Président
1 Rue des Korrigans
35380 PLELAN LE GRAND

Rennes, le 12 SEP. 2018

Monsieur le Président,

J'ai bien réceptionné votre courrier le 3 septembre 2018 portant sur la révision allégée du plan local d'urbanisme de la commune de Treffendel.

En tant que personne publique associée et conformément à l'article L132-7 du code de l'urbanisme, et sauf avis contraire émis par le Département dans le délai de 3 mois à compter de la réception de votre demande, notre avis sera réputé favorable.


Votre élu référent sur le Pays de Brocéliande est Monsieur Roger MORAZIN, conseiller départemental.

Votre interlocuteur, sur ce projet, sera Monsieur Christophe DREAN, responsable du service construction de l'agence du Pays de Brocéliande.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'informations.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Luc CHENUT



Copies :

- Commune de Treffendel
- Roger MORAZIN, Conseiller départemental.
- Agence du Pays de Brocéliande